



Ressources

Utica

GASPÉ ÉNERGIES

Compte rendu

Comité de suivi : N-O Côte-de-Gaspé

Rencontre 3 – jeudi 5 décembre 2019

Informations générales

Lieu : vidéoconférence

Heure : 17 h 00 à 18 h 25

Date : 5 décembre 2019

Animée par : PESCA Environnement

Présents à la rencontre du 5 décembre 2019

Germain Babin	Fédération de l'UPA Gaspésie-Les Îles	GB
Gérald Dupuis	Représentant citoyen	GD
Thierry Ratté	Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie	TR
Alain Paradis	MRC de La Côte-de-Gaspé	AP
Scott Metallic	Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	SC
Mario Lévesque	Président de Gaspé Énergies	ML
Guy Amyot	Directeur exécutif, Conformité réglementaire et relation avec les communautés	GA

Absent lors de la rencontre

Gaston Langlais Sogeco

Animation et prise de notes

Lisa-Marie Gagnon PESCA Environnement LMG

Mise en contexte

Au Québec, la Loi sur les hydrocarbures encadre l'industrie des hydrocarbures. Une mise à jour de cette loi entrée en vigueur le 20 septembre 2018 instaure un nouveau régime d'encadrement de l'industrie des hydrocarbures sur le territoire du Québec. La mise en place de comités de suivi et leur fonctionnement sont encadrés par ladite loi ainsi que par le Règlement sur les licences d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures et sur l'autorisation de construction ou d'utilisation d'un pipeline.

PESCA Environnement est mandatée par Gaspé Énergies pour animer les rencontres des comités de suivi.

Le jeudi 5 décembre 2019, se tenait la troisième réunion des comités N et O de la Côte-de-Gaspé. Le présent compte rendu relate les présentations effectuées, les interventions des membres et les réponses apportées par le promoteur.

Objectifs de la rencontre

Les objectifs de la rencontre n°3 du comité de suivi sont les suivants :

- Présenter la compagnie Gaspé Énergies et le contexte d'acquisition des permis d'exploration et d'exploitation de Cuda Pétrole et Gaz;
- Permettre aux représentants de la compagnie et aux participants de se présenter et de faire un état de situation.

Déroulement de la rencontre

Ordre du jour :

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Tour de table
- 3- Présentation de la compagnie Gaspé Énergies
- 4- État de situation du projet Galt
- 5- Présentation du plan de communication
- 6- Période de questions

1 Mot de bienvenue

LMG souhaite la bienvenue aux participants et aux représentants de Gaspé Énergies.

M. Gaston Langlais a de la difficulté à se connecter à la réunion et ne pourra se joindre à la réunion.

2 Tour de table

ML et GA de Gaspé Énergies se présentent. Chaque participant se présente.

3 Présentation de la compagnie Gaspé Énergies

ML explique qu'Utica Ressources avait tenté d'acquérir les actifs de Junex auparavant, sans succès. En décembre 2018, Junex connaissant un épuisement de fonds, Utica Ressources a fait une deuxième tentative d'acquisition, qui a fonctionné. Les permis d'exploration et d'exploitation du secteur de la Côte-de-Gaspé ainsi que le projet Galt sont exploités sous la compagnie Gaspé Énergies.

Les autres partenaires sont Bernard Lemaire et le Gouvernement du Québec.

4 État de situation du projet Galt

Le projet Galt a fait l'objet d'une refonte au cours des derniers mois. La zone du projet a été réduite et le nombre de puits est passé de 30 à 12. Voir la carte en annexe A. Les 12 puits restants sont sur les aires d'exploitation n^{os} 4 et 6.

Cette refonte élimine le besoin d'un pipeline et d'un poste de collecte. Le transport se fera via les chemins forestiers existants.

La production sera peu modifiée par cette refonte. Les puits restants sont les plus prometteurs et la technique des puits horizontaux permet de couvrir une grande surface.

La demande de forage exploratoire pour le puits n^o6 sera déposée au cours du mois de décembre. Ce forage est nécessaire pour obtenir davantage de données et acquérir plus de certitudes quant au potentiel du projet.

Question ou commentaire	Réponse
Les résultats du puits Galt 5 n'ont pas été très concluants, qu'est-ce qui vous permet de croire que ceux de Galt 6 pourraient l'être?	Les résultats du puits Galt 5 ont effectivement été décevants. C'est pour cette raison qu'il faut forer Galt-6 et décider jusqu'à quel degré on développe le projet.
Est-ce que les modifications au projet font en sorte que vous devriez déposer un nouvel avis de projet au MELCC?	Nous rencontrerons les représentants du ministère la semaine prochaine. Nous attendons les résultats de l'étude d'impact environnementale réalisée par Activa Environnement vers la fin du mois de mars.
Avez-vous un horizon de date pour le BAPE?	Pas avant l'été, il reste encore beaucoup à faire.
Comment percevez-vous la question de l'acceptabilité sociale?	Nous prenons la question au sérieux. En ce qui concerne le projet Galt, sa modification pourrait contribuer à une meilleure acceptabilité sociale grâce à la diminution de son empreinte. De plus, nous projetons des retombées dans la région, notamment grâce aux emplois créés. Il y a aussi un potentiel de récupération des gaz qui pourraient être utiles à des entreprises gaspésiennes. Tous des facteurs qui, à notre avis, contribuent à rendre le projet acceptable socialement.

Question ou commentaire	Réponse
Quels sont à votre avis les facteurs qui rendraient le projet plus acceptable socialement?	Il y a un inconfort partagé dans mon réseau, si on souhaite s'éloigner collectivement du besoin en pétrole d'ici 2050, il faut agir autrement. Et le projet Galt crée un malaise à cet égard.
	Tout dépend de la façon dont cela est présenté. Une période de transition entre le pétrole et les énergies renouvelables doit inévitablement avoir lieu.
Quelle quantité représente le gisement de Galt?	Environ 15 M de barils. Il s'agit d'un pétrole léger, à haute teneur en paraffine, qui pourra servir dans la fabrication de lubrifiants.
Il y a un argumentaire à développer puisque les risques de déversement sont toujours présents et la question de l'environnement demeure importante.	Nous considérons aussi que l'environnement est très important et c'est pour cette raison que nous mettons en place des niveaux de sécurité accrus.
La question de l'eau est aussi un point important de l'acceptabilité sociale. L'absence de fracturation peut augmenter le niveau de confiance. Cependant, une crainte demeure que l'exploitation se fasse à la pièce et que la fracturation survienne plus tard dans le projet. Peut-on connaître l'ampleur du projet global?	Le projet est soumis au processus d'étude d'impact sur l'environnement et au BAPE, ce que nous accueillons favorablement. Nous favorisons l'échange d'information en personne, des rencontres personnalisées et la transparence.
Combien de camions sont estimés sur les routes?	Le pétrole sortira par l'ouest, via Murdochville. Non pas par Gaspé.
Gaspé Énergies est une compagnie privée, vous n'êtes pas en bourse?	Gaspé Énergies est 100 % privée et appartient à Ressources Utica inc. Celle-ci est la propriété de Mario Lévesque (12 %) et de Eutica Holdings GmbH (88 %). En plus du pétrole conventionnel, nous travaillons dans des projets en géothermie et avec le lithium. Au cours des 40 prochaines années, l'économie et les énergies migreront vers les énergies naturelles. On passera d'une consommation à 95 % conventionnelle à une consommation à 95 % renouvelable. Nous sommes une compagnie d'énergies qui travaille aussi à la transition énergétique. Par exemple, nous avons des projets de RD pour convertir d'anciens puits de pétrole en puits de géothermie qui serviront à l'exploitation de serres.
Lorsque vous parlez de projets en géothermie, vous parlez d'investissement ou de projets gérés par votre compagnie?	Ce sont des projets privés que nous gérons.
Sachant qu'une compagnie publique a des obligations légales quant aux estimations et aux rapports à produire, qu'en est-il d'une compagnie privée comme la vôtre?	L'évaluation se fait à l'interne puisqu'il n'y a aucune sollicitation de fonds adressée au public. Le niveau de certitude augmentera grâce aux données qui seront obtenues avec le forage de Galt 6.
Quels sont les données ou les documents à fournir à l'étape de l'évaluation de la Régie de l'énergie?	Nous réaliserons l'étude économique sur la base des données de Galt 6. Comme notre compagnie est privée et que les résultats ne sont pas publics, nous nous engageons à vous les partager.
Est-ce que les règles de fonctionnement du comité de suivi relatives au partage de l'information publique demeurent les mêmes qu'avant le changement de compagnie?	TR fait référence au fait que Junex avait précisé aux participants au début des activités du comité que toute information transmise lors des réunions était publique et pouvait être partagée. La situation demeure la même avec la nouvelle compagnie.

ML réitère que le projet comporte des forages conventionnels, qu'il n'est pas à haut risque, qu'il s'agit d'un projet relativement simple. Il invite les participants à communiquer avec lui ou M. Amyot librement en cas de question ou commentaire.

Les coordonnées pour joindre les représentants sont les suivantes :

Mario Lévesque, président de Ressources Utica inc. et de Gaspé Énergies

mlevesque@utica-resources.com

418 650-6330

Guy Amyot, directeur exécutif, Conformité réglementaire et relation avec les communautés

Ressources Utica inc.

gamyot@utica-resources.com

418 650-6330

ML quitte la réunion.

5 *Présentation du plan de communication*

La Loi sur les hydrocarbures prévoit que « le titulaire de licence doit se doter d'un programme de sécurité et d'engagement communautaire, et ce, tel que cela est prévu à l'article 29 du Règlement sur les activités d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures en milieu terrestre ainsi qu'à l'article 31 du Règlement sur les activités d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures en milieu hydrique.

L'un des éléments composant ce programme est un plan de communication avec les communautés locales dont le comité de suivi doit en faire la révision, et ce, tel que cela est précisé à l'article 14 du Règlement, soit :

14. Le comité doit notamment réviser le plan de communication du titulaire avec les communautés locales. »¹

GA présente le projet de plan de communication pour le projet Galt (joint à l'annexe B). Les participants ont cinq jours ouvrables pour faire parvenir leurs commentaires à la compagnie par l'entremise de Lisa-Marie Gagnon. **Les commentaires sont attendus avant 17 h 00 le jeudi 12 décembre.**

Question ou commentaire	Réponse
Il est important d'être le plus transparent possible. Le plan semble à priori être adéquat.	
Craignez-vous un autre épisode de camp d'opposition sur la route d'accès aux puits?	Cela demeure toujours une possibilité et nous en sommes conscients. C'est pour cette raison que nous mettons en priorité la consultation des communautés et des parties prenantes. Par exemple, la réduction du projet est une conséquence directe de notre écoute des commentaires reçus. Nous y allons plus

¹ Guide des bonnes pratiques sur les comités de suivi et obligations légales des promoteurs pour des projets miniers et d'hydrocarbures. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/documents-ministeriels/GU_bonnes-pratiques-acceptabilite-sociale_complet_MERN.pdf?1566241098

Question ou commentaire	Réponse
	prudemment, nous examinons, nous composons avec les populations locales.
Le chemin d'accès a été déneigé, est-ce que cela signifie qu'il y aura des activités à court terme sur le terrain?	Nous avons fait déneiger pour donner accès aux représentants des ministères. Il est possible qu'il y ait des activités au cours des prochaines semaines pour le forage de Galt 6. Lorsque ce sera le cas, vous en serez informés préalablement.
Vos communications avec le MERN se font-elles au niveau du central à Québec ou du régional?	L'essentiel des communications ont été effectuées avec le central jusqu'à maintenant. Ce dernier fait le suivi avec le bureau régional. Nous rencontrerons bientôt les représentants du bureau régional.
Le plan de communication doit-il être approuvé par le comité?	Le rôle du comité de suivi en est un de recommandations et d'influence. Le titulaire doit tenir compte de vos commentaires. Nous aimerions inclure le plan de communication bonifié par le comité dans la demande de forage exploratoire qui sera déposée d'ici la fin décembre.

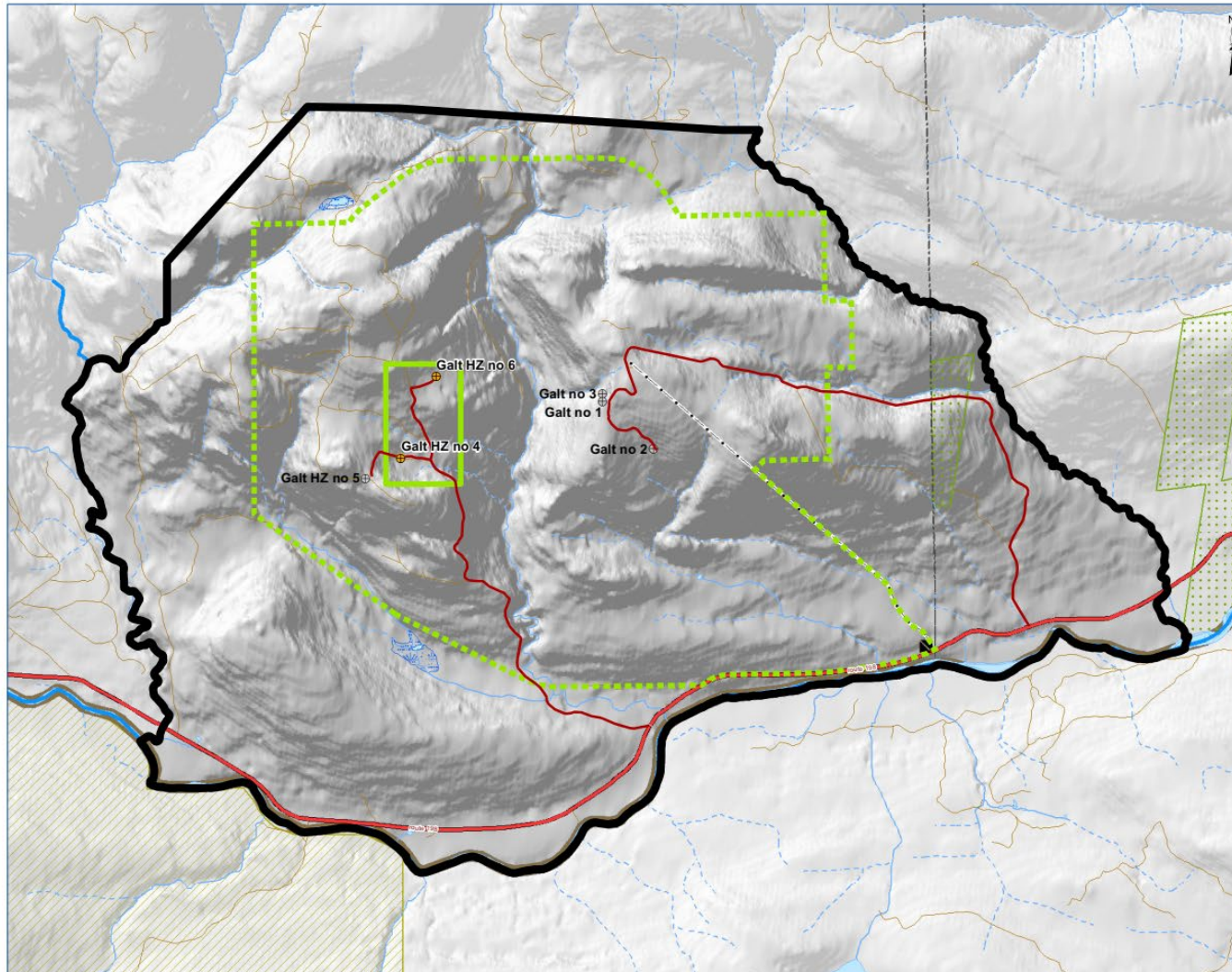
6 Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion sera déterminée ultérieurement.

Levée de la réunion à 18 h 20.

Rédigé par : Lisa-Marie Gagnon, PESCA Environnement

Annexe A Carte 1 – Zone d'étude et aire de projet

**PROJET**

- Puits d'exploitation
- Chemin d'accès
- Aire de projet - originale
- Aire de projet - révisée
- Zone d'étude

TERRITOIRE

- Puits d'exploration (existant)
- Site de transbordement (existant)
- Pipeline (existant)
- Route principale
- Chemin forestier principal
- Limite municipale
- Terre privée
- ZEC de la rivière York
- ZEC Ballargeon

MILIEU NATUREL

- Rivière principale
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Milieu humide
- Étendue d'eau



0 250 500 1 000 1 500 2 000 2 500
m

Projection NAD 1983 MTM 5

Sources : Gouvernement du Québec, Gaspé Energies Inc.,
Activa Environnement inc.

Carte préparée par : Christine Lamoureux, biol.
Projet : G1710-165/14370
26 novembre 2019

ACTIVA
ENVIRONNEMENT

Annexe B Projet de plan de communication

GASPÉ ÉNERGIES

FORAGE EXPLORATOIRE SUR LE SITE DE GALT-6

PLAN DE COMMUNICATION

-I- La mise en contexte

Afin de mieux définir les propriétés du gisement pétrolier de Galt-6, Gaspé Énergies a obtenu, en date du (*à venir*), une autorisation de forage exploratoire émise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en lien avec le projet de Galt. Ce forage exploratoire sera réalisé dans le secteur de Galt sur un terrain déjà aménagé à cette fin, en conformité avec les plus hauts standards de sécurité des personnes, des biens et de protection de l'environnement. Il permettra à Gaspé Énergies de recueillir des informations plus précises sur le gisement Galt-6 en vue de l'examen du Projet de production d'hydrocarbures à Galt qui fera l'objet d'une demande à la Régie de l'énergie du Québec en 2020.

En conformité avec les exigences réglementaires, le présent document expose le plan de communication que Gaspé Énergies prévoit mettre en œuvre en lien avec la réalisation des travaux de forage exploratoire de Galt-6.

Ce plan de communication est complémentaire au plan d'intervention d'urgence élaboré en consultation avec les autorités pertinentes.

-II- L'objectif du plan

Le plan de communication vise à informer les parties prenantes concernées par les travaux de forage exploratoire de Galt-6 de l'échéancier des travaux de même que des éléments susceptibles d'avoir un impact et des mesures que prend Gaspé Énergies pour éliminer et réduire ces impacts telles que décrites dans le plan de mesures d'urgence.

-III- Les parties prenantes

Dans le cadre des activités de forage exploratoire de puits à Galt-6 et en application du présent plan de communication, Gaspé Énergies effectuera des démarches de communications auprès notamment des parties prenantes suivantes :

1. *Gouvernement, administrations et institutions publiques*
Gouvernement du Québec, MRC de la Côte-de-Gaspé, Ville de Gaspé.
2. *Les communautés autochtones*
Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi.
3. *Les responsables locaux directement impliqués dans le plan d'intervention d'urgence*
Service d'incendie, Sécurité publique, Direction de la santé publique.
4. *Les acteurs économiques de la région*
Chambres de commerce, associations touristiques.
5. *La population*
Les résidents de la région immédiate de Galt-6 ainsi que les résidents de la région de Gaspé.
6. *Les organismes de protection de l'environnement*
Les organismes locaux de protection de l'environnement directement visés par le projet de forage exploratoire.
7. *Les membres du comité de suivi « Côte-de-Gaspé ».*
8. *Les médias locaux*
Radio, télé, presse écrite et numérique.

-IV- Les moyens utilisés

Afin de mettre en œuvre son plan de communication, Gaspé Énergies réalisera notamment les activités suivantes:

- Rencontres d'information organisées auprès des parties prenantes.
- Communications avec les médias locaux.
- Rencontres avec les responsables locaux des mesures d'urgence.
- Mise en place d'un mécanisme pour accueillir sur Internet les questions et commentaires de la population.
- Consultation et communication auprès de la communauté autochtone Mi'gmaq.

-V- Le calendrier

Les activités de communication prévues dans le présent plan commenceront dès l'adoption du présent plan et se poursuivront jusqu'à la fin des opérations de forage.